

PROCURATION POUR COMMUNIQUER À UN TIERS DES INFORMATIONS SUR MON DOSSIER CAF

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

N° allocataire ou n° de Sécurité sociale : Date de naissance :

Nom de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Autorise la caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique à communiquer des renseignements sur mon dossier au tiers (mandataire) suivant :

Nom : Prénom :

N° allocataire ou n° de Sécurité sociale : Lien de parenté :

Adresse :

Code postal : Ville :

Procuration valable pour une durée : de 3 mois d'une journée, le,

afin d'effectuer à ma place auprès de la Caf de Loire-Atlantique, les formalités suivantes :

Documents obligatoires

- Pièce d'identité en cours de validité du demandeur et du mandataire
- Si renouvellement, copie de la pièce d'identité en cours de validité du demandeur

- Je prends connaissance que le mandataire (la personne à laquelle je donne procuration) aura accès aux informations confidentielles contenues dans mon dossier (situation familiale, professionnelle, droits passés ou en cours...).

L'ALLOCATAIRE	LE CONJOINT(E)/CONCUBIN(E)	LE MANDATAIRE
Fait à : Le : Signature précédée de la mention « Bon pour accord »	Fait à : Le : Signature obligatoire si vous vivez en couple	Fait à : Le : Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Article 441-6 du Code Pénal: «le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.»

Emplacement réservé à la Caf

60953

LETTIE

